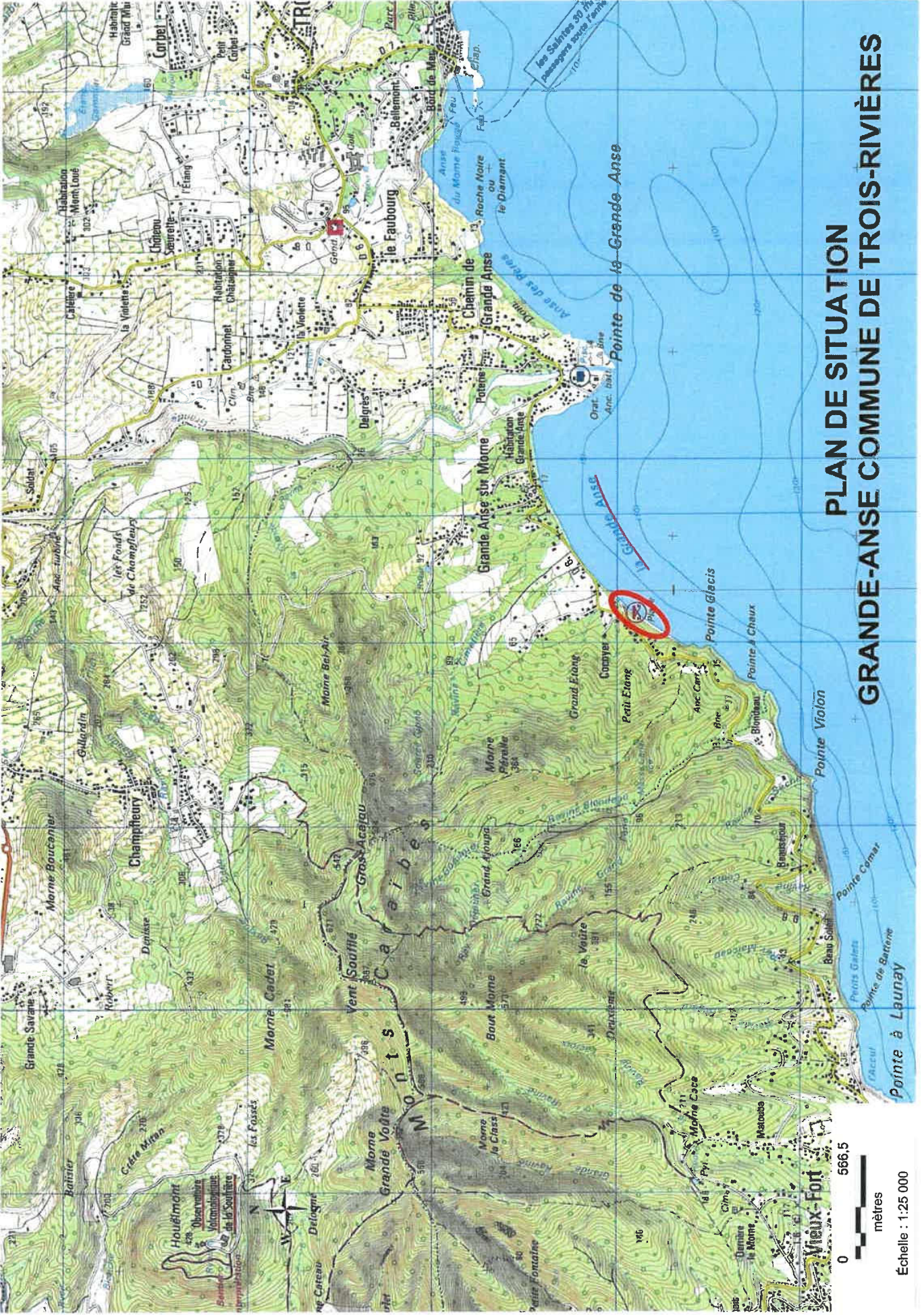




Demande d'examen au cas par cas
préalable à la réalisation d'une étude d'impact
Art R. 122-3 du Code de l'Environnement
Aménagement de la plage de Grande-Anse
Commune de Trois-Rivières

Avril 2021



PLAN DE SITUATION GRANDE-ANSE COMMUNE DE TROIS-RIVIÈRES

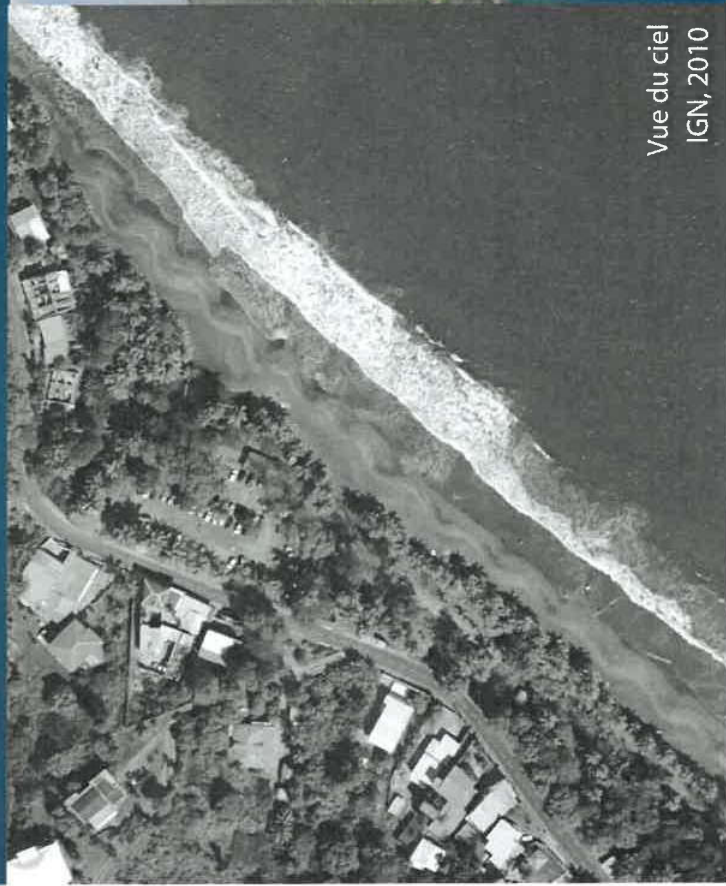
0 566.5

mètres

Echelle : 1:25 000



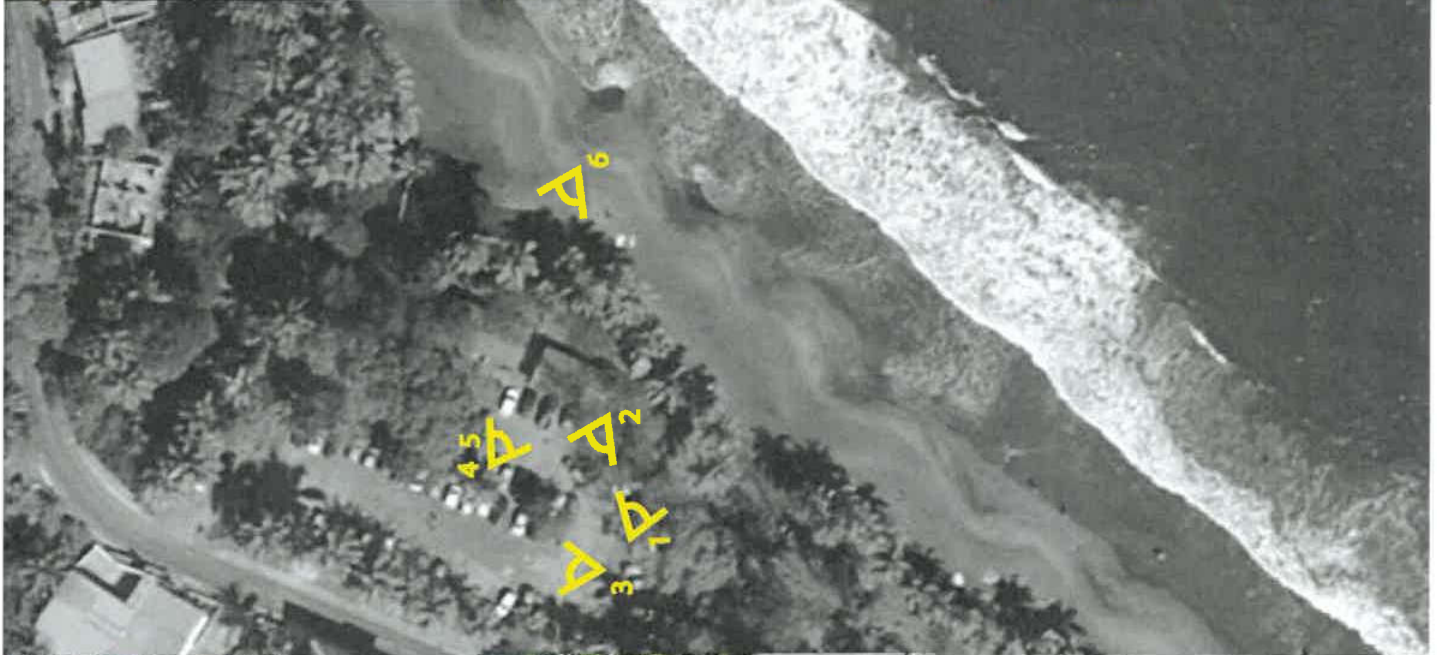
Vue de la mer
CAC, 2012



Vue du ciel
IGN, 2010



Vue de la mer
CAC, 2012







- arbre et cocotier existant abattus
- arbre et cocotier existant
- table de pique-nique - luminaire à leds
- espace piétonnier - pourzolane stabilisée
- espaces circulés - béton brossé
- stationnement PMR - béton taloché coloré clair
- Arbres projet - essences variées (cf. plan des végétaux)

MATRE D'OUVRAGE Région Guadeloupe	MATRE D'OUV. DELEGUE Semag
PROJET D'AMENAGEMENT PLAGE DE GRANDE-ANSE A TROIS-RIVIERES	
PLAN DE MASSE	
PROJET (PRO)	MAJ mai 2019
GROUPEMENT IN CITY - URBACITE - LTC - CAC - AD CONSULTING	

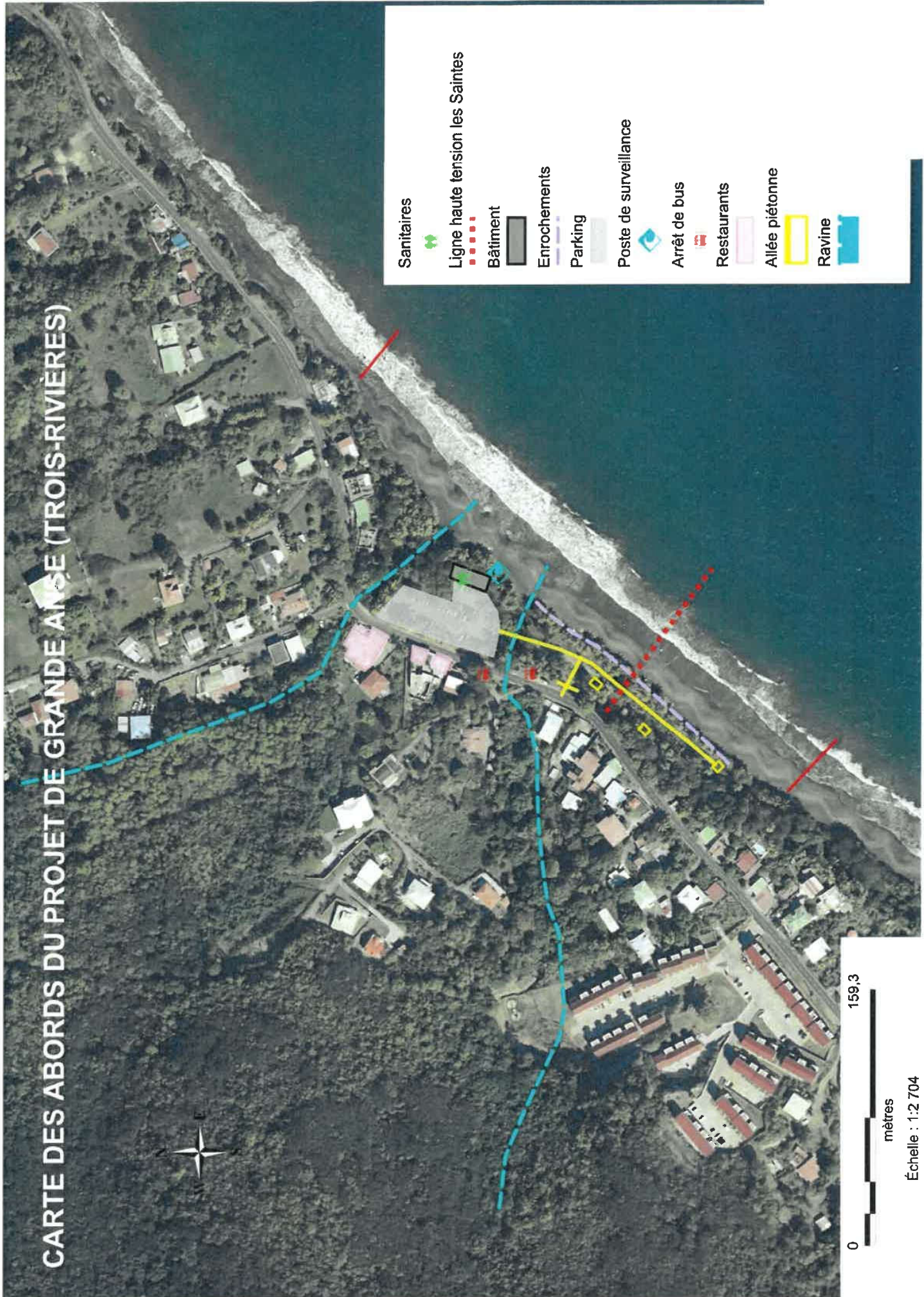
CARTE DES ABORDS DU PROJET DE GRANDE ANSE (TROIS-RIVIÈRES)



- Sanitaires
- Ligne haute tension les Saintes
- Bâtiment
- Enrochements
- Parking
- Poste de surveillance
- Arrêt de bus
- Restaurants
- Allée piétonne
- Ravine



Échelle : 1:2 704



Plage de GRANDE ANSE - TROIS RIVIERES -



NOM	PLAGE DE GRANDE ANSE
PROPRIETAIRE	Etat-France Domaines
GESTIONNAIRE	DEAL
COORDONNEES GEOGRAPHIQUES	Longitude : 61°40'16"O Latitude : 15°57'37"N
SITUATION ET ACCES	A l'Ouest du bourg de Trois-Rivières. Accès direct depuis la route départementale RD 6.
ACCESSIBILITE	- Parking aménagé. - Non accessible aux PMR.
TYPE DE PLAGE	Plage de sable noir, située en zone faiblement urbanisée.
DIMENSIONS PLAGE	- Longueur : 500 m / Grande plage. - Largeur : 20 m en moyenne.
ARRIERE PLAGE	Arrière plage réservée aux équipements légers, accessible aux secours et aux services techniques.
CARACTERISTIQUES DU PLAN D'EAU	Plan d'eau agité, baignade dangereuse. Baignade non surveillée.
QUALITE DE L'EAU DE BAINADE	Bonne, sur 13 prélèvements effectués pendant la saison balnéaire 2011.
USAGES	Baignade, body-board, surf.
ACTIVITES	Association de protection des tortues marines. Restauration, à proximité.
FREQUENTATION	Fort.

1. CARACTERISTIQUES GENERALES

1.1. LA PARTIE TERRESTRE

1.1.1. Situation géographique et accès

La plage de Grande Anse est située à l'Est du bourg de Trois-Rivières entre la Pointe Glacis au Nord et la Pointe de la Grande Anse au Sud. Elle est la principale plage de la commune.



Localisation de la plage de Grande Anse, Trois-Rivières

L'accès à la plage se fait essentiellement en voiture. La route départementale RD 6 longe la plage.

Depuis la RD6, on accède directement sur l'aire d'accueil de la plage. La RD 6 est une voie sinueuse et ombragée, qui offre de beaux points de vue sur la mer. Elle traverse les bourgs de Vieux Fort et Trois-Rivières et elle est connectée sur la RN 1, à Rivière Sens et à Trois-Rivières.

Sur un linéaire de 70 m, il existe 3 entrées/sorties à double sens entre l'aire d'accueil de la plage de Grande Anse et la RD 6. Cette configuration n'est pas sans danger pour la circulation. De plus, la visibilité est réduite à droite, en sortant, puisque la RD accuse une sortie de virage.

L'aire de stationnement peut accueillir environ 60 véhicules. Elle n'est pas suffisamment structurée. Le parking est régulièrement saturé. Les voitures sont alors garées le long de la RD ou dans les parkings environnants (lotissement social ou parkings des particuliers).

On note l'existence de deux arrêts de bus, « Plage de Grande Anse », sur la RD 6, à l'entrée de la plage, ce qui permet une desserte de la plage par les moyens de transport en commun.

Des trottoirs sécurisent les déplacements piétons entre la plage et la section de Grande Anse. Afin d'assurer la continuité des déplacements jusqu'à la sortie de la section de Grande Anse, Le Conseil Général réalise actuellement des travaux d'aménagement de trottoirs le long de la RD 6.

Les secours ont un accès réservé direct depuis la RD 6, arrivant sur la zone de pique-nique.

Le plan d'eau, avec ses déferlantes, n'est pas favorable à l'accostage, notamment de décembre à mars. Les usages traduisent ce constat.



Parking de la plage, sortie sur la RD 6



Entrée réservée aux secours et aux services techniques



Trottoirs et arrêt de bus en arrière plage

1.1.2. Configuration et fonctionnement de la plage et de l'arrière plage

La plage de Grande Anse est une grande plage de sable noir. Sur les 1,5 km de la banse sableuse, la mission OCEAN s'intéresse uniquement au tiers Sud-Ouest, situé dans la section de Grande Anse, zone faiblement urbanisée.

La plage est séparée physiquement de la zone urbanisée par une falaise ce qui lui confère une ambiance plutôt naturelle et préservée.



Une grande plage de sable noir

L'arrière - plage longe la plage sur tout le linéaire fréquenté, entre la ravine Grand Etang, la ravine Lézarde et jusqu'à la RD 6. Elle fait partie de la zone des 50 pas géométriques.

Elle se divise en deux parties : l'aire d'accueil et la zone de pique-nique.

L'aire d'accueil se trouve entre la ravine Grand Etang et la ravine Petit Etang.

Pour l'heure, plusieurs fonctions se mélangent sur cet espace (stationnement, déplacements des voitures, déplacements piétons, douches, « vestiaires », toilettes, information, vente de galces/gâteaux, animations, espace associatif). Lors de manifestations, le podium est installé sur l'aire de stationnement.

L'aire de pique-nique commence à la ravine Petit Etang. Elle est arrêtée par une falaise avant la ravine Lézarde.

La RD 6 surplombe l'aire de pique-nique. Tout le long de cette limite, la falaise est très érodée et fragilisée. Une partie des arbres présents ont les racines hors de terre.

La limite entre cette zone de pique-nique et la plage est marquée par un enrochement de dimensions réduites. La plage est affectée par un ravinement et des pertes de sable au niveau des passages créés sur l'enrochement.



Aire d'accueil



Aire de pique-nique

1.2. LA ZONE DE BAINNADE

1.2.1. Le plan d'eau

Le plan d'eau est exposé au Sud, au vent de Basse Terre. Des déferlantes animent le plan d'eau toute l'année, avec des pics d'intensité de décembre à mars.

L'entrée dans l'eau est relativement difficile à cause des déferlantes et des creux dans le sable.

Les déferlantes représentent un danger pour la baignade, signalé sur l'aire d'accueil, sur l'aire de pique-nique et le long de la route départementale.



Un plan d'eau mouvementé

La baignade n'est pas surveillée. Une tentative de mise en place de la surveillance de la baignade est illustrée par l'installation d'un poste de surveillance. Toutefois, l'implantation du poste de surveillance ne correspond pas aux usages de la zone de baignade. Il se trouve entre les 2 ravines, à proximité du local communal. Les baigneurs utilisent essentiellement le plan d'eau situé au niveau de la zone de pique-nique. Enfin, la proximité des ravines est à l'origine de courants dangereux.

1.2.2. La qualité de l'eau de baignade

Les 13 prélèvements effectués par l'ARS pendant la saison balnéaire 2011, conformément à la Directive Européenne 2006/7/CE, révèlent une bonne qualité de l'eau de baignade. Les résultats des analyses affichés sur le site ne sont pas à jour.

La ravine Grand Etang et la ravine Petit Etang, qui se jettent dans la mer à proximité de la zone la plus fréquentée, connaissent des problèmes d'assainissement, car les habitations situées en amont y déversent des eaux usées (le lotissement social déverse régulièrement des eaux usées dans la ravine Petit Etang, car la mini station dont il est équipé est sous dimensionnée).

Dans la ravine Grand Etang de nombreux végétaux et troncs d'arbres obstruent le passage de l'eau. L'eau a un aspect verdâtre. Une grande quantité de végétaux est entassée sur les berges de la ravine Grand Etang.

Les chiens ne sont pas interdits sur la plage.

Le profil de baignade de la plage de Grande Anse n'est pas réalisé.



La ravine Grand Etang



La ravine Petit Etang

1.3. DONNEES ENVIRONNEMENTALES, PAYSAGERES ET PATRIMONIALES

1.3.1. Dynamique du trait de côte

L'étude BRGM « Evolution et dynamique du trait de côte de l'archipel guadeloupéen de 1956 à 2004 » met en évidence un recul très léger du trait de côte de la Grande Anse dans sa partie Est, vers le bourg, ces derniers 50 ans.

Dans la partie fréquentée, aucune évolution n'a été relevée par l'étude. Toutefois, les témoignages d'habitants de Grande Anse indiquent un fort recul de la plage (environ 40 m). Par ailleurs, il est important de préciser que l'actuelle aire d'accueil a été exondée en comblant un ancien marécage.

1.3.2. Flore et faune terrestres

La végétation est composée notamment de cocotiers et d'amandiers. L'ombrage est très rare sur la plage. De nombreux arbres ont les racines à nu, car le sol a été fortement érodé. L'arrière plage est relativement bien ombragée. On ne constate pas de nouvelles plantations. Au niveau du talus, plusieurs arbres sont en situation de fragilité.



Des arbres fragilisés

1.3.3. Flore et faune sous-marines

La plage de Grande Anse est un site de ponte pour les tortues marines, protégée par un arrêté de biotope. L'ONCFS attire l'attention sur l'artificialisation et l'imperméabilisation des surfaces de l'arrière plage, facteur bloquant pour la ponte.

La rareté du couvert végétal de taille moyenne permet l'arrivée de la lumière des phares de voitures sur la plage et gêne ainsi les tortues.

1.3.4. Patrimoine historique

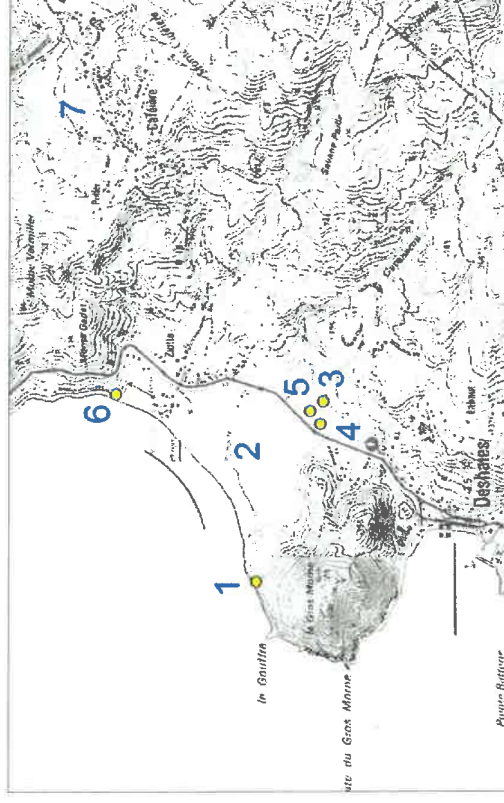
La plage de Grande Anse a longtemps constitué la seule zone sûre de débarquement de la Côte au Vent. Il n'est pas exclu qu'elle ait été une zone de débarquement pour Christophe Colomb. Les batteries installées sur les deux pointes, dont celle de Grande Anse, visible à ce jour, témoignent du rôle stratégique de Grande Anse, comme avant-poste de Basse Terre.

La DAC (Direction des Affaires Culturelles) indique plusieurs sites d'intérêt patrimonial à proximité de la plage :

1. Four à Chaux de Grande Anse : Ancien four à chaux (l'un des rares de Guadeloupe). Le four est encore bien conservé. Inscrit aux monuments historiques. Malheureusement intégré dans un projet immobilier (logements sociaux) qui complique sa valorisation éventuelle.
2. Ancienne poterie du Camp : Four de potier (XVIIIe-XIXe). Propriété privée. Inaccessible.

3. Redoute d'Arbaud : Site fortifié de la fin du XVIIIe siècle entouré d'un fossé. Propriété privée (lotissement projeté). Visite possible, mais à étudier.
4. Batterie de Casse-Cou : Batterie du XVIIIe siècle facilement accessible depuis la plage et dont les vestiges sont encore visibles.
5. Ancienne carrière de calcaire : Carrière au bord de la route ayant fourni du calcaire pour la fabrication de chaux. Le site est inscrit sur la liste des sites géologiques remarquables de Guadeloupe.
6. Aqueduc de l'Habitation Grande Anse : Aqueduc dont la masse-canal est encore visible sur le bord de la route de Grande-Anse.
7. Poterie Fidélin de Grande Anse : Ancienne atelier de potier (XVIIIe-XIXe) dont il subsiste le four (effondré) inscrit aux monuments historiques.
8. Site précolombien de Grande Anse : Site précolombien datant de l'époque troumassoïde. L'un des rares de Guadeloupe ayant révélé des plans de maisons amérindiennes. Situé au même endroit que le site 7.
9. Batterie de la Pointe Grande Anse : Très belle batterie malheureusement très endommagée par des travaux récents. Valorisation possible et remise en état souhaitable.
10. Manioquerie de M. Toly : Manioquerie qui a fonctionné de 1996 à 2002. Evaluation de l'état du site nécessaire.
11. Tombe (Grande Anse) : Petite tombe isolée décorée à l'aide de lambis.

12. Cimetière et habitation de ravine Cimetière : Exploitation de hauteur très isolée (café, cacao, vanille) qui a fonctionné au début du Xxe siècle. Tombe isolée.
13. Manioquerie de M. Tonton : Manioquerie qui fonctionnait encore à une époque récente.
14. Four à pain de Grande Anse : Four en pierres construit vers 1906, aurait fonctionné jusque vers 1960.



Localisation des sites patrimoniaux existants à proximité de Grande Anse, source DAC

1.3.5. Qualité paysagère

La plage de Grande Anse offre un point de vue remarquable sur les Saintes, voire sur la Dominique et le Martinique, par temps clair.

Vers l'intérieur, la falaise et ses arbres créent un écran naturel et projettent le regard vers les hauteurs du Morne Pérelle.

Au niveau de l'aire d'accueil, la transition entre la route et le parking est très peu marquée, l'entrée de la plage n'est pas mise en valeur. Le manque de végétation est problématique pour les tortues marines.



Vue sur les Saintes

Actuellement certains équipements nécessitent des améliorations (les carbets, le pont), certains choix tels que l'implantation des bûts, l'implantation du poste de surveillance sont remis en question par la municipalité. Enfin, de nouvelles problématiques telles que l'assainissement, la mise en valeur paysagère de l'arrière plage émergent.



Douches



Toilettes



Carbets



Poste de surveillance

2. AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS

2.1. EQUIPEMENTS

La plage de Grande Anse a fait l'objet précédemment d'un projet d'aménagement qui a structuré l'arrière plage par l'organisation de l'aire d'accueil, des circulations piétonnes, l'aménagement de l'aire de pique-nique, la construction du bloc sanitaire et du local communal, l'implantation d'un poste de surveillance.

La plage de Grande Anse est également équipée de bornes de tri sélectif et de poubelles.

2.2. RESEAUX DIVERS

Les réseaux sont de type aérien.

Sur l'aire d'accueil, il existe un spot que la ville souhaite garder pour l'utiliser lors d'animations ponctuelles. Ni la plage, ni l'arrière plage ne sont éclairées la nuit.

2.3. COMMERCES ET SERVICES

Il n'existe pas de commerces et services sédentaires sur la plage de Grande Anse.

Pendant les week-ends et les vacances scolaires, une à deux vendeuses de sorbets s'installent sur l'aire d'accueil de la plage. Il s'agit d'activités tolérées, non pas autorisées.

Par ailleurs, deux restaurants se trouvent de l'autre côté de la RD 6, face à l'aire d'accueil. Il s'agit des restaurants « La cabane Créole » et « Les Cocotiers ». Entre les deux, « Le tablier d'or » vendait des plats à emporter. Il est actuellement fermé. Tous ces établissements appartiennent à la même famille. Initialement, la mère tenait un restaurant sur la plage. Son fils, actuel gérant de la Cabane Créole, a exprimé le souhait de s'installer sur la plage.

La Mairie souhaite garder la plage exempte de toute occupation privée.

3. GESTION DU SITE

3.1. FREQUENTATION ET NOTORIÉTÉ

La plage de Grande Anse est une plage sportive et familiale, d'envergure locale, très fréquentée par les résidents du Sud Basse Terre.

Les usagers utilisent beaucoup les carquets mis à leur disposition, ainsi que la plage.

La plage de Grande Anse est mentionnée dans 3 des 5 guides analysés. Elle est présentée comme une belle plage de sable noir, très fréquentée, dont les rouleaux favorisent la pratique du body-board, mais s'avèrent dangereux pour les baigneurs.

- « La plus populaire du coin, mais de sable noir, il faut aimer. Belle vue sur les Saintes. Superbe environnement. En revanche, les douches publiques sont un peu délabrées et leur hygiène douteuse. Prudence également, la mer, assez mouvementée, est dangereuse par endroits » Guide du Routard, 2012, p.179.

- « Cette longue et belle plage de sable noir fin, bordée de cocotiers est réputée pour ses rouleaux. Si elle réjouit les adeptes de body-board, les baigneurs doivent être attentifs aux forts courants. C'est aussi un lieu de ponte des tortues marines » Guide Lonley Planet, 2012, p. 130

- « l'une des plus belles plages de sable noir de la Basse Terre. La Grande Anse est très fréquentée » Petit Futé, 2012, p.248.

- Les Encyclopédies du voyage Gallimard, 2012 mentionnent la plage de Grande Anse pour son intérêt historique.



- Le Guide Evasion de Hachette, 2012 ne mentionne pas la plage de Grande Anse.

3.2. USAGES ET CONFLITS D'USAGES

La plage est utilisée pour la baignade et le pique-nique, le body-board et le beach-volley.

Le body-board n'est pas valorisé économiquement.

Malgré l'interdiction affichée par la commune à l'égard des scooters, il est courant qu'ils se retrouvent sur la zone de pique-nique. La Mairie souhaite la mise en place d'un système permettant d'empêcher l'accès des scooters sur l'arrière-plage piétonne.

Enfin, il arrive que des véhicules utilisent l'accès réservé aux secours pour stationner sur la zone de pique-nique.

3.3. ENTRETIEN DE LA PLAGE

La plage est entretenue régulièrement. La commune affecte 2 agents à temps plein pour son nettoyage.

L'enlèvement des déchets verts reste à améliorer, car on constate une accumulation sur les berges de la ravine Grand Etang. De plus, les agents brûlent les déchets végétaux, pratique interdite par la réglementation. La commune de Trois-Rivières est dotée d'un site de dépôt des déchets verts vers lequel il serait possible d'éliminer les végétaux de Grande Anse.

3.4. ANIMATIONS

La Commune organise des manifestations sur l'aire d'accueil ou sur la plage. A cet effet, elle souhaite conserver le projecteur présent sur le parking. Parmi les manifestations annuelles, on retient

- la journée d'animation de la plage dans le cadre des « Journées d'Art et d'Histoire » des « Rencontres amérindiennes »,
- la fête de la plage au mois d'août.

Parfois, le weekend, un groupe de ka fait ses répétitions sur la terrasse des bâtis du front de mer.

L'association Kap Natirel organise des animations liées aux tortues, généralement à l'attention des scolaires.

2.3. ASSOCIATIONS

Kap Natirel, association de protection des tortues marines, loue le bâtiment communal. Cette association a toute sa place sur la seule plage de Guadeloupe classée en arrêté de biotope pour la protection des tortues marines. La Mairie souhaite pérenniser Kap Natirel à Grande Anse.

D'autres associations pourraient être sollicitées pour l'animation de la plage, même si aujourd'hui elles ne sont pas très impliquées sur ce plan. Il s'agit des associations Madras, les 3R, Chal Touné.



4. SIGNALÉTIQUE

4.1. SIGNALÉTIQUE DIRECTIONNELLE

La plage est signalée au niveau de la RD 6. Néanmoins, au niveau de la RN 1 et depuis le bourg de Trois-Rivières et le bourg de Vieux Fort, elle n'est pas indiquée.

4.2. SIGNALÉTIQUE INFORMATIVE

Sur la zone de pique-nique, un panneau informe le public de la fréquentation de la plage par les tortues marines et sensibilise à la protection de l'espèce.

Le panneau est en très bon état.

4.3. SIGNALÉTIQUE RÉGLEMENTAIRE

Des panneaux implantés au bord de la RD, sur l'aire d'accueil et sur l'aire de pique-nique signalent que la baignade n'est pas surveillée, qu'elle est dangereuse, car « risque de noyade, vagues déferlantes, courants forts ».

La prudence de la commune est justifiée, car la plage a connu plusieurs noyades. Toutefois, on note que la taille de certains panneaux est trop importante et peut inquiéter outre mesure.

Panneau relatif à la surveillance de la baignade



Des panneaux pour l'affichage des résultats relatifs à la qualité des eaux de baignade sont implantés sur l'arrière plage. Toutefois, les avis affichés ne sont pas à jour.

4.4. AFFICHAGE PUBLICITAIRE

Quelques panneaux publicitaires sont présents sur l'aire d'accueil et assurent la promotion des commerces situés en face de la plage. Il s'agit de panneaux non autorisés.

Certains ne sont pas bien installés et ne contribuent pas à une bonne image de la plage.

Panneau publicitaire à l'entrée de la plage



5. DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET ADMINISTRATIVES

5.1. SITUATION FONCIÈRE

La zone des 50 Pas Géométriques est classée en zone d'urbanisation diffuse et relève de la compétence de l'Agence des 50 Pas.

Le foncier de la plage et de l'arrière plage appartient à France Domaines (parcelles AP 296, AP 23, AP 107). La gestion est assurée par la DEAL.

Une partie de la plage est classée en espace naturel. La gestion est confiée à la commune.

5.2. DROIT DES SOLS

Dans le PLU de la commune de Trois-Rivières, la plage, la zone de pique-nique et de la zone d'accueil sont classées en zone N, naturelle.

Sont autorisés en zone N

- les équipements légers lorsqu'ils sont liés à des activités de détente et de promenade, à des activités de loisirs et d'animation, à l'exclusion de toute construction à caractère hôtelier et para-hôtelier.
- les équipements nécessaires à l'entretien des sites, ainsi que les modes d'occupation et d'utilisation indispensables aux services responsables de la gestion des domaines forestier, lacustres et maritime.

5.3. PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

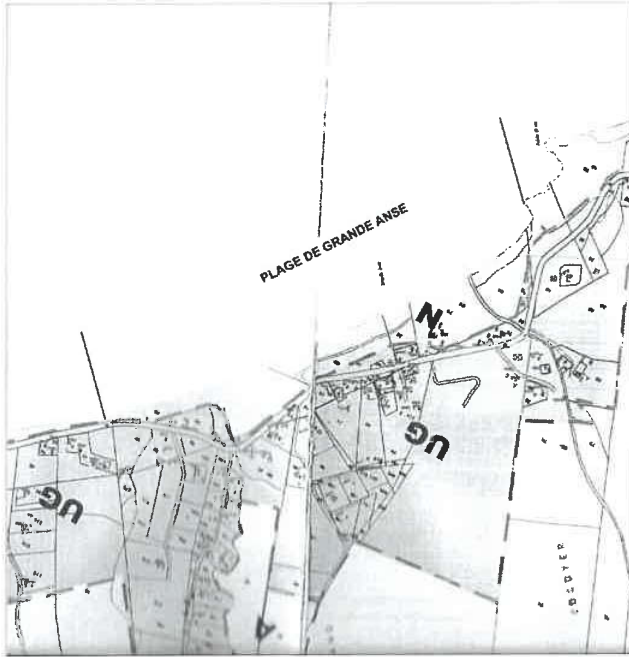
La plage et l'arrière plage, jusqu'à la RD sont classées en zone d'aléas cyclonique, inondation et glissement de terrain très forts par le PPRn en vigueur.

5.4. PROTECTIONS ET INVENTAIRES ENVIRONNEMENTAUX

Le SMVM classe la plage de Grande Anse en « espaces naturels à protection forte » au titre de l'espace remarquable du littoral article L 146-6 du CU et de l'arrêté de Protection de Biotope (APB N° 97-677/AD/1/4 du 30/06/1997) : un site reconnu pour la reproduction des tortues marines, notamment les tortues luths.

5.5. REGLEMENTATION MUNICIPALE

Aucun arrêté municipal ne concerne cette plage.



Extrait du document d'urbanisme en vigueur



Extrait du PPRn en vigueur







Source : SIC Région Guadeloupe - D.D.L. - Bureau de l'océan marine